



**États financiers**

**Centre d'analyse des opérations et  
déclarations financières du Canada  
(CANAFE)**

**Audités**

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016

## **CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**

### DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de CANAFE. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de CANAFE concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de CANAFE sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

CANAFE fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général (BCG) et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2013-2014 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport de l'audit et le Plan d'action connexe de la direction sont affichés sur le site Web de CANAFE.

Le cabinet KPMG LLP a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de CANAFE sans donner d'opinion d'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de CANAFE en matière de rapports financiers.

**CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU  
CANADA**

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN  
MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

---

Gérald Cossette  
Directeur  
CANAFE  
Ottawa, Canada

---

Stéphane Cousineau  
Dirigeant principal des finances  
CANAFE  
Ottawa, Canada

---

Date

---

Date

# **CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Au directeur du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), qui comprennent la situation financière au 31 mars 2016, les états des résultats et de la situation financière nette Ministérielle, la variation de la dette nette Ministérielle, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux méthodes comptables que le gouvernement du Canada applique en règle générale à l'égard des ministères et organismes, comme le stipulent les méthodes comptables du Conseil du Trésor.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux méthodes comptables que le gouvernement du Canada applique en règle générale à l'égard des ministères et organismes, comme le stipulent les méthodes comptables du Conseil du Trésor, y compris la détermination du caractère raisonnable du référentiel comptable appliqué pour la préparation des états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**

### **DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS**

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CANAFE au 31 mars 2016, ainsi que de son coût net de fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux méthodes comptables que le gouvernement du Canada applique en règle générale à l'égard des ministères et organismes, comme le stipulent les méthodes comptables du Conseil du Trésor.

#### *Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 afférente aux états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés à l'intention et à l'usage de la direction du CANAFE et du Secrétariat du Conseil du Trésor. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à la direction du CANAFE et du Secrétariat du Conseil du Trésor et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 25 août 2016

Ottawa, Canada

**CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU  
CANADA**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (auditée)

Au 31 mars

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	(en dollars)	
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	5 973 311 \$	5 944 927 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 503 362	1 380 496
Avantages sociaux futurs (note 5)	2 243 704	2 392 412
<b>Total des passifs</b>	<b><u>9 720 377</u></b>	<b><u>9 717 835</u></b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	5 255 671	4 854 581
Débiteurs et avances (note 6)	854 366	1 042 055
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b><u>6 110 037</u></b>	<b><u>5 896 636</u></b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 6)	(531 458)	(415 562)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b><u>(531 458)</u></b>	<b><u>(415 562)</u></b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b><u>5 578 579</u></b>	<b><u>5 481 074</u></b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b><u>4 141 798</u></b>	<b><u>4 236 761</u></b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	565 020	687 020
Immobilisations corporelles (note 7)	7 840 934	6 450 529
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b><u>8 405 954</u></b>	<b><u>7 137 549</u></b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b><u>4 264 156 \$</u></b>	<b><u>2 900 788 \$</u></b>

Obligations contractuelles (note 8)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

---

Gérald Cossette  
Directeur  
CANAFE  
Ottawa, Canada

---

Stéphane Cousineau  
Dirigeant principal des finances  
CANAFE  
Ottawa, Canada

---

Date

---

Date

**CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (audité)**  
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars

	<b>Résultats prévus 2016 Révisés</b>	<b>2016</b>	<b>2015 Refondus</b>
	(note 13)	(en dollars)	(note 12)
<b>Charges</b>			
Programme de conformité	25 028 959 \$	24 008 677 \$	22 792 778 \$
Programme du renseignement financier	23 920 731	23 950 382	21 576 289
Services internes	8 288 289	8 672 921	9 320 236
<b>Total des charges</b>	<b>57 237 979</b>	<b>56 631 980</b>	<b>53 689 303</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus non disponibles pour dépenser	-	1 529 063	768 142
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(1 529 063)	(768 142)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>57 237 979</b>	<b>56 631 980</b>	<b>53 689 303</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	53 347 847	54 741 707	50 069 713
Variation des montants à recevoir du Trésor	(37 406)	401 090	1 093 743
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	2 786 717	2 855 466	2 700 321
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre du régime de paiements des salaires en arrérages (note 10)	-	(2 915)	(1 212 584)
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>1 140 821</b>	<b>(1 363 368)</b>	<b>1 038 110</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>3 540 391</b>	<b>2 900 788</b>	<b>3 938 898</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>2 399 570 \$</b>	<b>4 264 156 \$</b>	<b>2 900 788 \$</b>

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE (audité)**  
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars

	<b>Résultats prévus 2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
		(en dollars)	
<b>Coût (revenus) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>1 140 821 \$</b>	<b>(1 363 368) \$</b>	<b>1 038 110 \$</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	634 095	3 524 130	1 562 203
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 652 951)	(1 604 786)	(1 604 439)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	-	(528 939)	-
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(1 018 856)</b>	<b>1 390 405</b>	<b>(42 236)</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>(6 296)</b>	<b>(122 000)</b>	<b>(112 049)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la dette nette ministérielle</b>	<b>115 669</b>	<b>(94 963)</b>	<b>883 825</b>
<b>Dettes nettes ministérielles – début de l'exercice</b>	<b>3 215 591</b>	<b>4 236 761</b>	<b>3 352 936</b>
<b>Dettes nettes ministérielles – fin de l'exercice</b>	<b>3 331 260 \$</b>	<b>4 141 798 \$</b>	<b>4 236 761 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



**CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE** (audité)  
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars

	<b>2016</b>	<b>2015</b> <b>Refondus</b> (note 12)
	(en dollars)	
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	56 631 980 \$	53 689 303 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 604 786)	(1 604 439)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(528 939)	-
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(2 855 466)	(2 700 321)
Paiements de transition pour la mise en œuvre du régime de paiements des salaires en arrérages (note 10)	2 915	1 212 584
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des débiteurs et avances	(303 585)	(208 408)
Diminution des charges payées d'avance	(122 000)	(112 049)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(28 384)	(1 104 185)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(122 866)	(34 502)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	148 708	(630 473)
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>51 217 577</b>	<b>48 507 510</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 524 130	1 562 203
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>3 524 130</b>	<b>1 562 203</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>54 741 707 \$</b>	<b>50 069 713 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## **1. Pouvoirs et objectifs**

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), l'unité du renseignement financier du Canada, a été créé en vertu de la loi en juillet 2000 dans le but de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Les produits du renseignement financier et les fonctions de conformité à valeur ajoutée de CANAFE constituent une contribution unique à la sécurité publique des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada.

CANAFE est un organisme indépendant qui exerce ses activités sans lien de dépendance avec les organismes d'application de la loi et d'autres entités à qui il peut communiquer des renseignements financiers. Il relève du ministre des Finances, à qui il incombe de rendre des comptes au Parlement au sujet de ses activités. CANAFE a été mis sur pied et exerce ses activités en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*) et des règlements connexes.

Pour s'acquitter de son mandat de façon efficace, CANAFE cherche à atteindre le résultat stratégique suivant : Un système financier canadien réfractaire au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

## **2. Sommaire des principales conventions comptables**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Voici les principales conventions comptables :

### **(a) Autorisations parlementaires**

CANAFE est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à CANAFE ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants présentés dans les états financiers prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités* de 2015-2016, lesquels ont été révisés comme l'indique la note 13. Les montants des résultats prévus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle ont été préparés à des fins de gestion interne et n'ont pas été publiés antérieurement.

## **2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

### **(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement**

Les activités de CANAFE sont financées par le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par CANAFE est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par CANAFE sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères du gouvernement fédéral.

### **(c) Montants à recevoir du Trésor**

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire la fin de l'exercice entre le moment où une opération a une incidence sur les autorisations et le moment où elle est payée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que CANAFE a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

### **(d) Revenus**

- Depuis le 30 décembre 2008, CANAFE a le pouvoir d'imposer des pénalités administratives pécuniaires (PAP) aux entités déclarantes qui ne respectent pas la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*). Par conséquent, depuis l'exercice 2009-2010, les montants provenant de l'imposition de PAP sont comptabilisés comme une source de revenus non disponibles à dépenser à nouveau.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits sous-jacents, qui ont donné lieu aux revenus, surviennent.
- Les revenus non disponibles à dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de CANAFE. Bien que l'on s'attende à ce que le directeur de CANAFE maintienne le contrôle comptable, il n'a aucun pouvoir de décision quant aux revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de CANAFE.

### **(e) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

- Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères liés aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

## **2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

### **(f) Avantages sociaux futurs**

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime comptant de nombreux employeurs qui est administré par le gouvernement. Les cotisations de CANAFE au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale ministérielle à l'égard du régime. La responsabilité de CANAFE à l'égard du régime se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de répondant du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, selon les dispositions de leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour avoir droit aux indemnités. L'obligation relative aux indemnités gagnées par les employés est calculée à l'aide de l'information qui résulte de la détermination du passif actuariel au titre des indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

### **(g) Débiteurs**

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût et à la valeur nette recouvrable. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

### **(h) Passif éventuel**

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un élément du passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut pas être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

### **(i) Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. CANAFE n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans des réserves indiennes et les collections dans des musées.

## **2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation corporelle, de la façon suivante :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Matériel et outillage	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Produits logiciels (achetés et développés)	5 ans
Autre équipement, y compris le mobilier	5 à 10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail et de 10 ans

### **(j) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère les estimations et les hypothèses comme étant raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, si des ajustements s'imposent, ils sont comptabilisés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

## **3. Autorisations parlementaires**

CANAFE reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière nette d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice antérieur, pendant l'exercice en cours ou qui le seront au cours d'un exercice futur. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de CANAFE diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de comptabilité d'exercice. Les tableaux suivants font état des rapprochements entre les deux méthodes.

**3. Autorisations parlementaires (suite)**

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
		<b>Refondus</b>
		<b>(note12)</b>
	<hr/>	
	(en dollars)	
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>56 631 980 \$</b>	<b>53 689 303 \$</b>
<b>Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 604 786)	(1 604 439)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(528 939)	-
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(2 855 466)	(2 700 321)
Augmentation du passif au titre des indemnités de vacances et des congés compensatoires	(122 866)	(34 502)
Diminution (augmentation) du passif au titre des avantages sociaux futurs	148 708	(630 473)
Diminution des charges à payer non imputées aux autorisations	103 930	-
Charges liées aux créances douteuses	(241 899)	-
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	16 684	22 124
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations</b>	<b>(5 084 634)</b>	<b>(4 947 611)</b>
<b>Ajustements pour les éléments n'ayant aucune incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</b>		
Acquisition des immobilisations corporelles	3 524 130	1 562 203
Paievements de transition pour la mise en œuvre du régime de paiements des salaires en arrérages	2 915	1 212 584
Diminution des charges payées d'avance	(122 000)	(112 049)
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des éléments n'ayant aucune incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>3 405 045</b>	<b>2 662 738</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>Autorisations utilisées de l'exercice en cours</b>	<b>54 952 391 \$</b>	<b>51 404 430 \$</b>

### 3. Autorisations parlementaires (suite)

#### (b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	(en dollars)	
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	48 922 420 \$	45 644 643 \$
Montants législatifs	<u>5 517 524</u>	<u>5 405 213</u>
	<b>54 439 944</b>	<b>51 049 856</b>
<b>Transfert du Conseil du Trésor</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 335 132	1 927 221
Montants législatifs	<u>(458 115)</u>	<u>(418 578)</u>
	<b>1 877 017</b>	<b>1 508 643</b>
Moins :		
Fonds du crédit 1 inutilisés – Dépenses de fonctionnement	<u>(1 364 570)</u>	<u>(1 154 069)</u>
<b>Autorisations utilisées de l'exercice en cours</b>	<b><u>54 952 391 \$</u></b>	<b><u>51 404 430 \$</u></b>

### 4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente en détail les crédoiteurs et les charges à payer de CANAFE :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	(en dollars)	
Créditoires – autres ministères et organismes	247 231 \$	228 391 \$
Créditoires – parties externes	<u>957 296</u>	<u>1 826 136</u>
<b>Total des crédoiteurs</b>	<b>1 204 527</b>	<b>2 054 527</b>
Traitements et salaires courus	3 949 758	3 581 028
Charges à payer	<u>819 026</u>	<u>309 372</u>
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b><u>5 973 311 \$</u></b>	<b><u>5 944 927 \$</u></b>

### 5. Avantages sociaux futurs

#### (a) Prestations de retraite

Les employés de CANAFE participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans, à un taux de 2 % par année de service ouvrant droit à une pension multipliée par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées selon l'inflation.

Les employés aussi bien que CANAFE versent des cotisations afin de couvrir le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des mesures prévues par le *Plan d'action économique de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes

**5. Avantages sociaux futurs (suite)**

- les cotisants du groupe 1 sont définis comme étant les membres existants au 31 décembre 2012;
- les cotisants du groupe 2 sont définis comme étant les membres qui ont commencé à cotiser au régime le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Chaque groupe a un taux de cotisation différent.

En 2015-2016, le montant des charges s'élève à 5 059 409 \$ (4 986 635 \$ en 2014-2015). En ce qui concerne les cotisants du groupe 1, les charges représentent environ 1,25 fois (1,41 fois en 2014-2015) la cotisation de l'employé, et pour les cotisants du groupe 2, environ 1,24 fois (1,39 fois en 2014-2015) la cotisation de l'employé.

La responsabilité de CANAFE relativement au régime se limite aux cotisations qu'il verse. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement, en sa qualité de répondant du régime.

**(b) Indemnités de départ**

CANAFE verse des indemnités de départ aux employés en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et du salaire touché à la cessation de l'emploi. Ces indemnités ne sont pas financées à l'avance. Elles seront prélevées sur les autorisations futures. Le tableau ci-après présente les informations sur les indemnités de départ au 31 mars.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement pour la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce moment-là ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	(en dollars)	
<b>Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice</b>	<b>2 392 412 \$</b>	<b>1 761 939 \$</b>
Charges de l'exercice	251 583	929 435
Prestations versées pendant l'exercice	(400 291)	(298 962)
<b>Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice</b>	<b><u>2 243 704 \$</u></b>	<b><u>2 392 412 \$</u></b>



**6. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente en détail les débiteurs et les avances de CANAFE :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	565 626 \$	646 810 \$
Débiteurs – parties externes	532 509	470 265
Avances aux employés	4 750	4 750
Sous-total	<u>1 102 885</u>	<u>1 121 825</u>
Provision pour créances douteuses – débiteurs des parties externes	<u>(248 519)</u>	<u>(79 770)</u>
<b>Débiteurs et avances bruts</b>	<b>854 366</b>	<b>1 042 055</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	<u>(531 458)</u>	<u>(415 562)</u>
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<b><u>322 908 \$</u></b>	<b><u>626 493 \$</u></b>

**CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**  
 NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS (audités)  
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars

**7. Immobilisations corporelles**

	<b>COÛT</b> (en dollars)			
	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Achats</b>	<b>Aliénations et radiations</b>	<b>Solde de clôture</b>
Matériel et outillage	1 606 533 \$	141 515 \$	84 983 \$	1 663 065 \$
Matériel informatique	7 520 784	40 160	1 133 580	6 427 364
Produits logiciels (achetés et développés)	16 692 735	87 462	659 045	16 121 152
Autre matériel, y compris le mobilier	7 782 543	33 109	1 218 701	6 596 951
Améliorations locatives	8 995 544	83 125	507 147	8 571 522
Immobilisations en cours de construction	-	3 138 759	-	3 138 759
<b>Total</b>	<b>42 598 139 \$</b>	<b>3 524 130 \$</b>	<b>3 603 456 \$</b>	<b>42 518 813 \$</b>

  

	<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b> (en dollars)			
	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Aliénations et radiations</b>	<b>Solde de clôture</b>
Matériel et outillage	966 095 \$	122 654 \$	64 783 \$	1 023 966 \$
Matériel informatique	6 659 851	357 098	1 043 041	5 973 908
Produits logiciels (achetés et développés)	15 956 447	327 028	627 261	15 656 214
Autre matériel, y compris le mobilier	6 003 343	597 470	1 039 368	5 561 445
Améliorations locatives	6 561 874	200 536	300 064	6 462 346
<b>Total</b>	<b>36 147 610 \$</b>	<b>1 604 786 \$</b>	<b>3 074 517 \$</b>	<b>34 677 879 \$</b>

  

	<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b> (en dollars)	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Matériel et outillage	639 099 \$	640 438 \$
Matériel informatique	453 456	860 933
Produits logiciels (achetés et développés)	464 938	736 288
Autre matériel, y compris le mobilier	1 035 506	1 779 200
Améliorations locatives	2 109 176	2 433 670
Immobilisations en cours de construction	3 138 759	-
<b>Total</b>	<b>7 840 934 \$</b>	<b>6 450 529 \$</b>

## 8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de CANAFE peuvent donner lieu à d'importants contrats et obligations en vertu desquels CANAFE sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur de nombreuses années lorsque les services seront rendus. CANAFE a conclu des contrats de pour la location de photocopieuses avec Xerox et pour la location de locaux à bureaux dans quatre emplacements au Canada avec Services publics et Approvisionnement Canada. Les paiements globaux minimums pour chacun des prochains exercices sont les suivants :

### Exercice

(en dollars)

2016-2017	2 207 589 \$
2017-2018	1 305 296
2018-2019	825 766
2019-2020	202 289
2020-2021	102 417
<b>Total</b>	<b><u>4 643 357 \$</u></b>

## 9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, CANAFE est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. CANAFE conclut des ententes d'opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, CANAFE a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

### (a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, CANAFE a reçu gratuitement des services communs de certaines organisations liés aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été inscrits dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de CANAFE comme le montre le tableau ci-après :

	<b>2016</b>	<b>2015</b> <b>Refondus</b> <b>(note 12)</b>
	<u>(en dollars)</u>	
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	2 855 466 \$	2 700 321 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité, d'efficacité et de réduction des coûts et pour réaliser des économies dans le cadre des programmes offerts au public. Par conséquent, le gouvernement fait appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent

## 9. Opérations entre apparentés (suite)

les services de paie et d'émission des chèques offerts par Services publics et Approvisionnement Canada n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Le coût des services liés à l'infrastructure de la technologie de l'information fournis par Services partagés Canada, soit 6 214 010 \$, n'a pas non plus été ajouté à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de CANAFE.

### (b) Autres opérations entre apparentés

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	(en dollars)	
Charges – Autres ministères et organismes	13 790 397 \$	10 218 782 \$

## 10. Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre du régime de paiements des salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a adopté un régime de paiements des salaires en arrérages en 2014-2015. C'est ainsi qu'un paiement unique a été versé aux employés et sera ultérieurement recouvré. Le passage aux paiements des salaires en arrérages fait partie du projet de transformation du système de paie et permet de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement n'a eu aucune incidence sur les charges de CANAFE. Cependant, il a nécessité des autorisations de dépenser supplémentaires. Avant la fin de l'exercice, les paiements de transition pour la mise en œuvre du régime de paiements des salaires en arrérages ont été virés à un compte central administré par Services publics et Approvisionnement Canada, le ministère responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

## 11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de CANAFE. La présentation par programme est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, *Sommaire des principales conventions comptables*. Le tableau suivant présente les charges continues engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et par principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque programme pour l'exercice :

**CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA**  
**NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS (audités)**  
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars

**11. Information sectorielle (suite)**

(en dollars)	2016				2015
	Programme de conformité	Programme du renseignement financier	Services internes	Total	Refondus (note 12) Total
<b>Charges de fonctionnement</b>					
Salaires et avantages sociaux	18 024 127 \$	15 831 487 \$	7 022 464 \$	40 878 078 \$	40 289 948 \$
Installations	2 141 891	2 141 891	-	4 283 782	4 244 550
Services professionnels et spéciaux	982 257	1 138 429	789 522	2 910 208	3 410 366
Acquisition de matériel et d'outillage	89 317	2 199 251	23 116	2 311 684	122 902
Amortissement des immobilisations corporelles	686 039	619 285	299 462	1 604 786	1 604 439
Locations	514 776	867 847	184 739	1 567 362	1 846 555
Déplacements	550 875	409 999	71 799	1 032 673	888 651
Réparations et entretien	265 651	265 285	21 684	552 620	552 567
Services publics, fournitures et approvisionnement	154 548	141 301	42 710	338 559	417 336
Services d'information	112 372	92 207	98 925	303 504	184 175
Transport et télécommunication	37 595	34 326	37 027	108 948	157 339
Autres dépenses	449 229	209 074	81 473	739 776	(29 525)
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>24 008 677</b>	<b>23 950 382</b>	<b>8 672 921</b>	<b>56 631 980</b>	<b>53 689 303</b>
<b>Total des charges</b>	<b>24 008 677</b>	<b>23 950 382</b>	<b>8 672 921</b>	<b>56 631 980</b>	<b>53 689 303</b>
<b>Revenus</b>					
Revenus non disponibles pour dépenser	1 516 398	-	12,665	1 529 063	768 142
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 516 398)	-	(12 665)	(1 529 063)	(768 142)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>24 008 677 \$</b>	<b>23 950 382 \$</b>	<b>8 672 921 \$</b>	<b>56 631 980 \$</b>	<b>53 689 303 \$</b>

**12. Remaniement des résultats de l'exercice antérieur**

Selon l'interprétation du Bureau du contrôleur général de la Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor, les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par Services partagés Canada (SPC) ne devraient pas être comptabilisés comme une charge et un service fourni gratuitement par les ministères. Lors du dernier exercice, CANAFE a présenté ces coûts comme des charges et des services fournis gratuitement dans l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et dans la note connexe portant sur les opérations entre apparentés. Par conséquent, l'information comparative de ces états financiers a été remaniée comme le montre le tableau ci-dessous :

	<b>Comme indiqué antérieurement 2015</b>	<b>Effet du changement</b>	<b>2015 Refondus</b>
		(en dollars)	
<b>État des résultats et de la situation financière nette ministérielle</b>			
<b>Charges</b>			
Programme de conformité	25 313 410 \$	(2 520 632) \$	22 792 778 \$
Programme du renseignement financier	24 096 920	(2 520 631)	21 576 289
Services internes	10 209 870	(889 634)	9 320 236
<b>Total des charges</b>	<b>59 620 200</b>	<b>(5 930 897)</b>	<b>53 689 303</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	59 620 200	(5 930 897)	53 689 303
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	8 631 218	(5 930 897)	2 700 321
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	1 038 110	-	1 038 110
<b>État des flux de trésorerie</b>			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	59 620 200	(5 930 897)	53 689 303
<b>Éléments n'ayant aucune incidence sur l'encaisse</b>			
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(8 631 218)	5 930 897	(2 700 321)

**12. Remaniement des résultats de l'exercice antérieur (suite)**

	<b>Comme indiqué antérieurement 2015</b>	<b>Effet du changement</b>	<b>2015 Refondus</b>
		(en dollars)	
<b>Note 9 – Opérations entre apparentés - partie (a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères</b>			
Services de technologie de l'information	5 930 897 \$	(5 930 897) \$	-
<b>Total</b>	<b>8 631 218 \$</b>	<b>(5 930 097) \$</b>	<b>2 700 321 \$</b>

**13. Révision des résultats prévus en 2016**

CANAFE a présenté les coûts prévus des services fournis gratuitement de Services partagés Canada dans ses résultats prévus en 2016 figurant dans les états financiers prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités* de 2015-2016. Comme il est mentionné à la note 12, les coûts des services fournis gratuitement par Services partagés Canada ne devraient pas être inclus dans les charges de CANAFE. Par conséquent, les résultats prévus en 2016 présentés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ont été révisés comme l'indique le tableau ci-dessous :

	<b>Résultats prévus en 2016 déclarés antérieurement</b>	<b>Effet du changement</b>	<b>Résultats prévus de 2016 Révisés</b>
		(en dollars)	
<b>État des résultats et de la situation financière nette ministérielle</b>			
<b>Charges</b>			
Programme de conformité	27 689 496 \$	(2 660 537) \$	25 028 959 \$
Programme du renseignement financier	26 463 466	(2 542 735)	23 920 731
Services internes	9 169 321	(881 032)	8 288 289
<b>Total des charges</b>	<b>63 322 283</b>	<b>(6 084 304)</b>	<b>57 237 979</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>63 322 283</b>	<b>(6 084 304)</b>	<b>57 237 979</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	8 871 021	(6 084 304)	2 786 717
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>1 140 821</b>	<b>-</b>	<b>1 140 821</b>

#### **14. Information comparative**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour qu'ils concordent avec la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

- Note 3 – Autorisations parlementaires, partie (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours : La présentation a été modifiée afin de montrer séparément la diminution des charges à payer non imputées aux autorisations du remboursement des dépenses d'exercices antérieurs.
- Note 9 – Opérations entre apparentés, partie (b) Autres opérations entre apparentés : Puisque le montant des comptes débiteurs et des comptes créditeurs avec les apparentés est présenté ailleurs dans les états financiers, il n'est pas compris dans cette partie. Toutefois, cette partie englobe les charges dues à d'autres ministères et organismes.